Administration et Rédaction:
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert Sask. Téléphone 2964

Abonnement:
Un an, Canada......$2.00
Un an, Etranger......$2.50

LE PATRIOTE DE L'OUEST

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" pénètre dans plus de 5,000 familles et atteint au delà de 20,000 lecteurs

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

10ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI, 28 AVRIL 1920 — No. 8

En bonne voie

Brièvement nous avons signalé déjà les remarquables articles que publie depuis quelques semaines M. Robert F. Phalen dans le *Northwest Review* de Winnipeg, sur les moyens d'établir le bon accord entre catholiques de langue anglaise et de langue française au Canada. Le sujet est d'une telle importance qu'il mérite que l'on y revienne.

M. Phalen n'est pas inconnu de nos lecteurs. De longue date on se souvient que le brillant journaliste du *Casket* a entrepris de démolir chez ses compatriotes les tristes préjugés que ceux-ci entretiennent à notre égard, et qui, s'ajoutant à de détestables intrigues et de perpétuelles tentatives d'anglicisation, créent depuis des années un dangereux malaise, une source de lamentables divisions entre catholiques faits pour s'entendre et travailler ensemble à la cause commune de la défense de leur foi contre l'hostilité sectaire.

Même si nous n'avions pas à défendre constamment les droits de la liberté religieuse et de la paix sociale contre les entreprises haineuses du fanatisme orangiste et maçonnique, la parfaite entente entre catholiques dans la justice et la charité resterait encore l'objet le plus désirable de tout homme soucieux de l'honneur de l'Eglise et du bien du pays. Le Souverain Pontife nous a d'ailleurs rappelé ce devoir pressant avec une bonté et une fermeté toute paternelle, et il nous semble, à divers indices, que la parole féconde du Pape commence à produire ses fruits.

Ce nous est une grande joie de constater que l'entente, certainement désirée de tous, s'oriente de plus en plus vers sa véritable voie, lumineusement proposée par le Pape: c'est-à-dire dans le respect des droits de tous, dans la paix fondée sur la justice et la charité. La voie de fausse conciliation à base d'oppression et d'assimilation, autrefois proposée par d'importants personnages au grand scandale de tout un peuple, si elle compte encore des tenants attardés, est justement réprouvée par les meilleurs esprits. Le changement d'attitude à notre égard de la plupart des journaux catholiques de langue anglaise depuis quelque temps est, sur ce point, significatif.

Il y a un travail considérable d'éducation populaire à entreprendre pour refaire la mentalité faussée par le préjugé de race. C'est une tâche qui incombe spécialement aux publicistes anglo-catholiques de talent et de caractère, comme ce fut celle qu'ont acceptée quelques Anglo-protestants éminents pour rétablir l'unité nationale. Au nombre de ceux-là nous mettons au premier rang M. Phalen, comme au nombre de ceux-ci se place l'auteur du *Clash* et de *Polly Mason*, sans oublier l'œuvre analogue de *Bridging de Chasm* et de *Birthright*.

Ce qu'a fait M. Moore pour éclairer l'opinion anglo-protestante, M. Phalen l'a entrepris, et depuis déjà assez longtemps, pour éclairer l'opinion anglo-catholique au cours de nombreux articles qui témoignent du même courage, de la même sincérité et qui s'imposent par la même verve et la même vigueur de raisonnement. Il serait à souhaiter que tous ces écrits épars soient réunis en un volume, qui aurait, c'est sûr, le succès du *Clash*. Les deux auteurs ont le même procédé de combativité intrépide qui fonce sur le préjugé, l'étale à la lumière crue et le jette terrassé et désarmé devant le lecteur. Celui-ci, malgré soi, se sent forcé d'applaudir. N'a-t-il pas conscience, au fond, que le courageux lutteur a brisé pour lui des chaînes honteuses et a fait tomber de ses yeux le bandeau qui lui cachait la vérité ?

Les derniers articles de M. Phalen sont à lire en entier. Voulez-vous que nous en citions, de-ci, de-là, quelques passages ?

Voici, par exemple, le problème posé dans l'article: *The broader catholic vision"*. (Le point de vue catholique plus large) "...La province de Québec reste, pour nous des provinces anglaises, un pays lointain et étranger; pourtant il y a là deux millions de catholiques canadiens. Peut-être aimerions-nous les voir adopter l'anglais, abandonner le français et se fusionner avec nous; mais dans ce bas monde il faut compter avec les réalités bien plus qu'avec les théories, et c'est une réalité, non une théorie, que nous rencontrons dans les relations entre nous et Québec... Ces gens sont ardemment catholiques et ardemment français; et nous qui sommes ardemment irlandais et ardemment écossais, selon le cas, nous ne sommes pas en position de leur reprocher l'intensité de leur sentiment national... Nous sommes une minorité des catholiques du Canada; eux sont la majorité. Pouvons-nous attendre qu'ils acceptent des ordres de nous? Nous prenons avec eux des airs de supériorité. Nous leur disons que c'est par le moyen de la langue anglaise que le Canada doit être converti du protestantisme au catholicisme, et que s'ils veulent avoir part à cette conversion il faut qu'ils se hâtent de devenir anglais, qu'ils oublient qu'ils sont français et qu'ils cessent de parler français. En un mot nous considérons l'avenir de l'Eglise au Canada en fonction de la langue anglaise et nous écartons froidement les deux millions de Canadiens français comme facteurs de cette conversion désirée parce qu'ils persistent à parler français. Ce n'est pas là une attitude imaginaire que je prête aux catholiques de langue anglaise. Cette attitude a été prise par les catholiques anglo-canadiens et a été présentée par des hommes importants comme la vraie attitude."

Et alors, le préjugé ayant été mis en lumière avec cette franchise impitoyable, M. Phalen a tôt fait de démontrer que le bon sens demande à ses compatriotes de se rallier sans arrière pensée aux Canadiens "qui continueront à servir Dieu et l'Eglise en français ou ne les serviront pas du tout, car français de cœur et de langue ils sont, et français ils resteront." Et puis, ajoute-t-il, "ce n'est pas lorsque les protestants les plus éminents commencent à trouver en eux les plus belles qualités à admirer, que nous devons rester en arrière, nous qui sommes unis par les mêmes liens sacrés de la foi."

Un autre article, sous le titre *"The evil effects of toadyism"*, flagelle comme il convient l'aplatissement des catholiques de langue anglaise devant les protestants: "Il y a parmi nous, dit-il, un esprit d'aplatissement (toadyism) qui se manifeste par une anxiété excessive à l'égard des sourires ou de la grise mine que nous feront les protestants ...Je connais bien la mentalité protestante et je sais que les protestants méprisent un peureux et admirent un lutteur. La dernière chose au monde pour gagner les protestants à respecter le catholicisme c'est de leur cacher nos convictions comme si nous en avions honte... Nous n'aboutirons à rien en courant après les lubies protestantes en matière d'éducation ou d'action sociale. Nous n'avancerons à rien en nous joignant à l'hostilité protestante, qu'elle soit active ou passive, contre les deux millions de catholiques de la province de Québec".

La nécessité de la coopération avec les catholiques de langue française s'impose donc, et M. Phalen y consacre un article. "Si les deux millions de catholiques de Québec étaient deux millions de protestants, quelle serait, se demande-t-il, l'attitude qu'auraient prise les autres provinces ? Depuis longtemps le français aurait été imposé dans toutes les écoles du Canada, et tous les protestants instruits dans chacune des autres provinces auraient appris le français." Mais les catholiques de langue anglaise n'ont pas eu la sagesse de faire ce qu'auraient fait les protestants sous l'inspiration d'un vulgaire principe de domination matérielle. "Nous avons pris partie, dit-il, et nous avons pris partie contre deux millions de nos coreligionnaires. Nous ne nous sommes pas contentés de rester neutres, nous avons agi et nous avons agi pour le plus grand succès de la domination protestante".... Nos ancêtres ont perdu leur langue par la force, et nous parlons anglais parce que nous ne pouvons pas faire autrement. De croire que cela nous donne un certain droit de formuler la politique et l'action catholiques au Canada, de la diriger et d'imposer nos vues, nous qui sommes la minorité de la population catholique, n'est-ce pas un comble? L'anglais est notre langue parce que nous n'avons pas eu le choix, et nous nous ferions un triomphe de ce qui fut une nécessité, et nous aurions la prétention, du fait que nous parlons l'anglais, d'être mis au premier rang des catholiques pour l'évangélisation et l'action sociale au Canada ? Voilà une grosse prétention, et c'est dans les circonstances une prétention démesurée. La seule raison qui nous empêche de nous en rendre compte c'est que, inconsciemment, nous nous rangeons parmi les membres de la majorité canadienne, et nous oublions que lorsque nous parlons de l'Eglise catholique, des intérêts catholiques, des choses catholiques, nous parlons comme minorité, non comme majorité ou comme membres d'une majorité." Voilà bien la meilleure analyse qui ait été faite encore et la plus franche, de la mentalité trop généralement répandue chez les catholiques de langue anglaise.

La conclusion évidente qui s'impose pour assurer le succès de la coopération et de la bonne entente entre les deux éléments est présentée avec non moins de franchise par M. Phalen: "Nous devons traiter avec les catholiques canadiens-français comme majorité des catholiques du Canada, y compris une majorité des prélats, des prêtres, des religieux de différentes communautés. Ou bien si nous décidons de ne pas traiter avec eux sur cette base, nous faisons aussi bien d'abandonner tout espoir d'unité catholique au Canada pour les fins d'action sociale et d'éducation, et nous devrons nous résigner à ne pas avoir avec eux d'union plus étroite et plus intime que nous n'en avons avec les catholiques d'un pays quelconque de l'Europe." Voilà bien, en effet, la conclusion que dicte le bon sens même, et que le courageux publiciste continue à enfoncer dans l'esprit du lecteur dans ses articles subséquents. C'est d'une logique irrésistible et nous souhaitons que cette argumentation serrée et entraînante tombe sous bien des yeux. Comme le *Clash*, les articles de M. Phalen feront des conquêtes et des conversions. Son œuvre est admirable: nous nous serions reproché de ne l'en pas féliciter publiquement.

A.-F. AUCLAIR, O.M.I.

SIMPLES NOTES

Ce fameux juge Lennox, qui ne voulait rien moins que déporter les Canadiens français qui ne sauraient pas parler l'anglais, a eu plus de publicité qu'il ne s'y attendait. Ses paroles, qui auraient pu tomber dans un profond oubli, ont été relevées; portées à la Chambre de Toronto et d'Ottawa, la presse indépendante en a prolongé l'écho. Conséquence de l'aventure: le trop zélé juge Ontarien a été obligé de faire des excuses, et le Globe de Toronto a publié de lui une humble amende honorable. On a là une preuve tangible de l'utilité des protestations énergiques et d'une constante vigilance en matière de droits nationaux. D'autres Lennox feront leur pénitence si partout et toujours nous revendiquons avec dignité et constance les droits du français dans le Canada bilingue.

* * *

L'original qui a lancé la mode des salopettes a du succès. En un rien de temps le mouvement s'est propagé à travers les Etats-Unis, où les habits usagés ont eu aussi leur moment de popularité et il envahit le Canada. Cela devient la mode de porter l'"overall". Cette façon gavroche de protester contre le prix excessif de l'habillement met au moins une note de gaieté. Mais voilà déjà les profiteurs en train de faire de ce modeste habit de travail un article de luxe, ce qui fait dire plaisamment a un confrère que bientôt "seuls pourront s'en revêtir, millionnaires, camionneurs, mécaniciens, ministres, débardeurs".

* * *

L'hon. Thomas Chapais a prononcé au Sénat un important discours contre le projet de loi du divorce. C'est une étude approfondie de toute la question appuyée du témoignage de divers hommes d'Etat unanimes à condamner toute législation tendant à faciliter cette menace sociale. Malgré la protestation des sénateurs catholique la loi néfaste conférant juridiction en cette matière aux cours civiles de toutes les provinces, sauf Québec, a été adoptée au Sénat, et viendra bientôt à la Chambre des Communes.

* * *

M. Ernest Cyr, ancien député de Provencher, a publié en brochure l'intéressante conférence qu'il donna le 25 janvier à l'Union Canadienne de Saint-Boniface. Tous nos remerciements pour l'envoi d'un exemplaire. La brochure, d'une trentaine de pages, contient un portrait et le fac-simile d'une lettre de Mgr Taché. Nous avons dit dans le temps la belle tenue littéraire et la haute valeur de cette conférence.

* * *

Le papier à journal qui se payait de $35 à $40 la tonne au commencement de la guerre coûte maintenant $120, prix auquel il faut ajouter encore ici une vingtaine de piastres la tonne pour le transport, et le prix monte toujours !

PROTESTONS

L'Action française, de Montréal, publiait récemment l'appel qui suit:

"Les débats parlementaires, les faits que signalent quotidiennement les journaux, démontrent que, par volonté consciente ou non, on tend à la proscription graduelle du français dans les services administratifs qui relèvent du pouvoir fédéral.

Cette manœuvre est plus dangereuse qu'une attaque brutale sur le terrain législatif. Elle risque, par une série de petits faits indéfiniment multipliés, d'annuler dans la pratique nos garanties constitutionnelles. Il importe de la dénoncer avec méthode et persévérance, d'y opposer une série de protestations dignes et mesurées, mais aussi nombreuses, aussi constantes que les violations du droit.

L'Action française prie tous ceux qui ont à se plaindre d'une injustice de protester auprès des pouvoirs compétents, de signaler à la presse leurs griefs et leurs réclamations, afin que celle-ci puisse y faire écho; elle les prie surtout de faire part à leurs députés de ces griefs, en les invitant à exiger des divers ministres les explications, les ordres nécessaires. La session permet de donner à ces justes réclamations un éclat, une efficacité qu'il serait impossible de leur assurer autrement. Les sociétés nationales tiendront, sans aucun doute, à appuyer énergiquement cette campagne de protestations.

L'Action française serait heureuse, pour constater l'étendue du mal et l'intensité de la réaction nécessaire, de recevoir copie des lettres adressées aux députés, aux corps publics, ainsi que l'exposé détaillé des griefs que suscite l'attitude des divers services fédéraux. On est prié d'adresser ces documents au secrétariat de l'*Action française*, 32, Immeuble de la Sauvegarde, Montréal."

Tous les Franco-Canadiens comprendront l'importance de cet appel de l'*Action française*. Il s'agit de stimuler le mouvement de défense française et de veiller plus jalousement que jamais au respect de nos droits. Chaque fois que l'un d'eux se trouve violé sous nos yeux—et les exemples ne sont malheureusement pas rares—notre devoir est de protester. Ne laissons pas ce soin à un autre, sous le facile prétexte que nous n'avons pas l'autorité voulue pour élever la voix: c'est le plus sûr moyen de laisser se perpétrer l'injustice. Le silence de notre part en pareil cas est coupable.

Protestons après des pouvoirs publics, protestons dans les journaux, protestons auprès de nos représentants au parlement.

Veut-on un nouvel exemple, pris chez nous, de l'efficacité des réclamations soutenues avec fermeté et persévérance? Il y a quelques semaines, des compatriotes de Marcelin, ayant reçu des formules de questionnaire pour l'impôt sur le revenu en anglais seulement, les renvoyaient à Prince-Albert et signifiaient au fonctionnaire du gouvernement qu'ils donneraient les renseignements voulus lorsqu'on leur aurait fourni des formules françaises. La réponse ne se fit pas attendre. Ils étaient simplement avisés que, faute de se soumettre sans délai, ils auraient à subir toutes les sévérités de la loi, qui n'est pas tendre, chacun le sait, pour les délinquants, voire les simples retardataires.

Les menaces n'ont pas fait reculer nos amis de Marcelin. Leur plainte est allée jusqu'à Ottawa et nous croyons même que l'affaire a eu son écho au parlement. En tout cas, leur attitude énergique a été récompensée. Aujourd'hui ils peuvent lire, affiché dans leur bureau de poste, sous la signature de l'assistant-inspecteur de l'impôt sur le revenu, un avis en bon français disant qu'on leur enverra sous peu les formules françaises exigées et qu'on leur accorde tout le mois de mai pour faire leur rapport!...

L'Hebdo -- Information
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

(Correspondance d'Ottawa)

Avant le discours sur le budget.—M. Mackenzie King justifie sa conduite pendant la guerre—La loi du divorce adoptée au Sénat.—Que fait-on des Canadiens français en dehors de la province de Québec ?—La question du Grand Tronc.

Sir George Foster a annoncé mardi que le ministre des Finances, M. Drayton, prononcera le discours du budget d'ici une dizaine de jours. Cela revient à dire "dans les premiers jours de mai," et le fait est que si l'on regarde le calendrier, on est porté à croire que le 4 mai, mardi, sera le jour choisi pour l'annuelle cérémonie.

Ce n'est pas que la procédure subisse aucun changement ce jour-là, mais le discours du budget est toujours attendu avec impatience *et constitue un événement de première grandeur*, à cause surtout des changements tarifaires qu'il peut contenir. Aussi les galeries s'emplissent-elles de curieux, en cette occasion, et les grands journaux envoient-ils des représentants spéciaux donner de l'aide à leurs confrères. Cette année, cependant, il semble entendu que le tarif ne sera pas touché, mais que le ministre se contentera d'imposer de nouvelles taxes touchant surtout les gros revenus, et les dépenses de luxe. Il faut absolument trouver des revenus nouveaux pour parer au déficit grandissant qu'il faudra enrégistrer chaque année, et pour ses débuts, le nouveau ministre tiendrait à ne pas imiter son prédécesseur, qu'on accuse d'avoir une tendance à ménager les grosses bourses, dont les propriétaires ont avec lui des relations trop intimes et trop amicales. On verra prochainement en quoi cette espérance est justifiée, et si vraiment l'administrateur des finances nationales va instaurer un régime fiscal plus équitable et moins entaché de favoritisme que celui qui a eu cours jusqu'à présent. Personne n'en veut aux fortunes et à l'aisance honnêtement acquises, et employées, mais la fortune et l'aisance imposent des devoirs à ceux à qui la Providence les a départies, et s'ils refusent de s'en apercevoir et d'y conformer leur conduite, il faut bien que quelqu'un se charge de le leur rappeler. C'est la fonction qui incombe au ministre des Finances, et le pays entier lui augmentera sa confiance s'il prouve qu'il l'a compris et entend s'y conformer.

* * *

M. Mackenzie King, chef du parti libéral, était accusé au Parlement et dans l'Ontario surtout, de s'être dérobé pendant la guerre à ses devoirs militaires, bien qu'il fût célibataire et soumis, par conséquent, à la loi du service obligatoire. Il a patienté longtemps sous ces reproches et ces insinuations, puis il s'est décidé d'y répondre et d'y mettre fin si faire se peut. Et il a fait mardi une déclaration assez longue à ce sujet. Il n'a rien à cacher, a-t-il dit, et aurait depuis longtemps coupé les ailes à ces canards sinistres s'il n'avait été trop occupé par ailleurs; mais la calomnie fait son chemin, et elle peut faire tort à son parti plus encore qu'à lui-même. Aussi s'est-il décidé à entrer dans des détails qu'il eût préféré garder en dehors du domaine de la vie publique. Ses raisons de n'être pas allé à la guerre sont brèves et simples; il a fait tout son possible pour assurer un rendement maximum dans les fabriques de munitions dont il avait la surveillance, et d'autre part il a dû prendre soin de ses parents malades, ainsi qu'on le verra par les détails de sa déclaration, que nous résumerons brièvement.

En 1914 et pendant les années de guerre, M. King était à l'emploi de l'*Institut Rockfeller*, des Etats-Unis, à titre d'expert en questions ouvrières. On sait qu'avant cela, il avait été ministre du Travail dans le cabinet Laurier. Ses fonctions nouvelles le mirent à même, lorsqu'il devint apparent que la guerre serait longue, d'intervenir dans plusieurs fabriques de munitions où les ouvriers menaçaient de se mettre en grève, et par conséquent de prendre une part importante au rendement de ces usines. Cependant, il ne résidait pas alors aux Etats-Unis de façon permanente, et n'avait de domicile fixe qu'à Ottawa, où il habite depuis vingt ans. En même temps des épreuves de famille l'atteignaient. Son père, avocat et professeur à l'Université de Toronto, devenait aveugle et il devait le recueillir chez lui, ainsi que sa mère et une sœur mariée avec ses enfants. Le père mourut au bout d'une année environ, et fut suivi de la mère, quelques mois après, mais vers le même temps, le frère de M. King, médecin à Toronto, fut atteint de tuberculose à la suite d'une pneumonie amenée par la grippe, et il fut obligé de s'établir, avec sa famille, dans le Colorado, où le climat est très sec. Après une bataille courageuse contre la maladie, il réussit à se guérir, et écrivit un livre de conseils aux tuberculeux, ouvrage d'une telle valeur que le gouvernement canadien l'a placé dans la tente de nos soldats à la guerre. Cependant, une autre sœur de M. King qui avait demeuré tout ce temps avec lui mourut aussi et c'est au milieu de ces deuils et de ces travaux qu'il a passé l'époque de la guerre. Il ne le regrette pas, a-t-il déclaré, et remercie plutôt la Providence de ne pas lui avoir ménagé l'épreuve, à une époque où presque toutes les familles étaient dans l'angoisse ou le deuil. Ces paroles chrétiennes ont été acclamées par toute la gauche et une partie de la droite, comme le chef libéral reprenait son siège. Elles paraissent avoir produit un bon effet, car les journaux unionistes de la capitale et d'ailleurs se défendent maintenant d'avoir jamais reproché à M. King de n'être pas allé dans les tranchées lui-même, mais plutôt de s'être opposé à la conscription à un moment où le salut de l'Empire était en danger. C'est-à-dire qu'on abandonne le reproche personnel de lâcheté, pour se rabattre sur le reproche d'ordre politique. C'est toujours autant de pris, et M. King serait bien le premier surpris si ses paroles avaient pour effet de faire tomber l'esprit de parti qui règne encore, en dépit de toutes les coalitions et de tous les appels à la concorde du vieux renard pénitent que semble être devenu sir George Foster, ancien ministre de l'Agriculture et des Finances dans les cabinets Macdonald et Tupper, et qui emploie ses vieux jours à prêcher l'harmonie et le baiser-lamourette érigé en institution permanente. Un proverbe dit que quand le diable devient vieux, il se fait ermite: en de certains cas, on voudrait qu'il y eût pensé trente ans plus tôt...

* * *

En vertu d'une loi qui vient d'être promulguée au Sénat, la plaie du divorce s'étend désormais

---

Félicitons nos compatriotes de Marcelin pour leur attitude énergique; mais surtout, recueillons la morale de l'incident. Le respect des droits du français repose uniquement entre nos mains. Sachons l'exiger partout, toujours, méthodiquement, et le mauvais vouloir officiel s'inclinera devant notre ferme détermination.

DONATIEN FRÉMONT.

par tout le Canada, à la seule exception de la province de Québec. Il ne restait plus que l'Ontario et l'Ile du Prince Edouard, où il fallait encore faire le voyage d'Ottawa, avec les témoins, et se présenter devant un comité du Sénat, lorsqu'un ménage voulait être disjoint. A partir d'aujourd'hui cet inconvénient n'existe plus; dans chacune des huit provinces, il n'y a qu'à se présenter devant les juges de la Cour supérieure, et à raconter pourquoi on veut changer de femme ou de mari, et si l'on a des griefs suffisants à leurs yeux, ou un bon avocat, les liens sacrés du mariage peuvent être rompus, sinon dénoués car ce que Dieu a uni, il n'est pas au pouvoir de l'homme de le désunir et la morale c'est-à-dire la loi divine, réprouve ce que permet la loi humaine. Au moins notre province de Québec sera exempte de cette honte, et c'est un bien beau compliment qu'on lui fait en ne cherchant pas à la lui imposer. On ne doit pas oublier cependant que les Canadiens français ne sont pas uniquement parqués dans la province-mère; et qu'il s'en trouve dans toute l'étendue du pays: ainsi, dans l'Ontario, cela fait 250,000 des nôtres environ, pour qui, selon la forte expression de M. le sénateur Chapais, la tentation est à la porte. Ceux qui y pourront céder seront en petit nombre, il faut l'espérer, mais on aurait tout de même pu penser à eux et les exempter aussi par une simple clause d'exception dans la loi qui vient d'être votée. Les Anglo-Canadiens sont toujours portés à ne nous considérer comme chez nous que dans la province de Québec, et ils oublient que celle-ci comprenait autrefois le Canada tout entier, sans parler des régions arrosées par le Mississipi et que nous avons découvertes tout comme les prairies et les Rocheuses. Mais c'est une vérité qu'on est obligé de répéter sans cesse car il n'est pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre.

Cette loi malheureuse a passé par une forte majorité au Sénat, la plupart des sénateurs de langue française s'étant abstenus de voter, ce qui a un peu surpris les observateurs. Ils en ont donné pour raison que le divorce concerne exclusivement les protestants, et qu'il ne faut pas se mêler de leurs affaires. Cela pouvait être vrai, il nous semble, lorsqu'il s'agissait d'accorder la séparation d'un couple ou deux; mais dans le cas présent, on a laissé introduire sans protester par l'action, le principe même dans les statuts du Canada, et c'est beaucoup plus grave. Aussi voudrait-on que M. Chapais et M. Beaubien n'eussent pas été seuls à inscrire leur protestation contre ce principe de désintégration sociale. L'histoire dira qu'ils ont vu plus loin et plus juste que leurs collègues abstentionnistes: ceux-ci, sans doute, n'eussent pas été assez nombreux, mais au moins la loi en question n'eût pas obtenu la presque unanimité et puis pour remporter une victoire matérielle, c'est pour défendre les droits de la Vérité, laquelle finit toujours par les reprendre elle-même, pour peu qu'on lui aide un peu et qu'elle ne soit pas sans défenseurs.

* * *

La Chambre des Communes s'est occupée surtout de l'achat du Grand Tronc qui revient sur le tapis à cause d'une erreur dans l'énumération des propriétés de cette compagnie. Cela a suscité d'assez vives discussions, mais d'un intérêt plutôt restreint, la question ayant déjà été débattue à fond l'année dernière. On retrouve les mêmes champions des mêmes idées. M. Richardson, de Winnipeg, s'oppose toujours à ce que les taux de transport soient élevés, et les ministres lui répondent qu'il n'y a pas d'autre moyen de rencontrer le déficit que donne l'exploitation des chemins de fer nationaux. A cela, M. Richardson répond encore qu'il vaut mieux faire payer le déficit par une taxe générale, imposée à toute la population, que de hausser les taux et d'atteindre presque uniquement les gens de l'Ouest, qui sont déjà assez loin et paient déjà assez cher pour leurs voyages ou les objets qu'ils font venir, ou que leurs fournisseurs font venir pour eux. La hausse des taux, selon ce député, rapporterait 30 millions aux chemins de fer nationaux, et 50 millions sortent de la poche du public. Pourquoi ne pas se contenter des 47 millions de déficit dont le ministre a parlé pour l'année courante, et les répartir sur tout le monde. C'est ce que voudrait l'Ouest, mais il est assez probable que la Commission des Chemins de fer se décidera quand même à augmenter les taux à un certain degré. D'une façon ou de l'autre, le contribuable est toujours certain d'être appelé à débourser, de nos jours.

* * *

Un nouveau député libéral a été introduit en Chambre, au commencement de la semaine, dans la personne de M. Fernand Rinfret, qui succède dans Saint-Jacques à M. L. A. Lapointe, décédé. M. Rinfret entre en Chambre précédé d'une réputation de travailleur et d'homme d'étude et il peut faire beaucoup de bien s'il ne se laisse pas trop envahir par l'esprit de parti. De même pour un autre, introduit quelques jours plus tôt, M. Stein, le nouveau député de Kamouraska, qui a trouvé moyen de prendre la parole dès le lendemain de son entrée, et s'en est bien tiré, bien qu'il parlât en anglais. Ces quelques élections partielles font penser aux grandes, celles qui s'en viennent, bien que personne ne sache si elles sont bien rapprochées. Le temps passe vite, de toute façon, et ce sera bientôt arrivé. Nous changerons alors de premier-ministre et peut-être de pouvoir; mais qui pourrait dire que la marche générale des choses sera beaucoup changée dans le pays? Au fond, la prospérité et le bonheur des pays dépendent surtout de la valeur personnelle et de la conduite religieuse et morale de chaque citoyen, de chaque famille; et quand les familles sont bonnes, le pays ne peut être mauvais, ce qui prouve que le rôle de l'Eglise est plus important encore que celui de l'Etat. Ne l'oublions pas, et tout finira par s'arranger.

LE VIEUX PORTIER

LE CHOC
(The Clash)

Etude de Nationalités par William-Henry Moore. Traduit de l'anglais par Ernest Bilodeau. Beau volume de 470 pages. En vente au Secrétariat de l'A. C. F. C. *Le Patriote de l'Ouest*, Prince-Albert, $1.75 franco.

L'Association Catholique de la Jeunesse compte actuellement 47 cercles d'études dans la région de Montréal et 118 dans tout le pays. Gardez-vous de croire qu'il n'y eut pas des préjugés à combattre et de l'apathie à vaincre avant de réussir à les établir et à les faire fonctionner régulièrement. Quelques-uns seulement de ces cercles tiennent leur réunion toutes les deux semaines; la plupart ont une séance hebdomadaire, et un certain nombre, deux fois la semaine. Plusieurs d'entre eux ont une bibliothèque assez joliment fournie et bien utilisée, en maints endroits les salles sont ouvertes tous les soirs pour l'étude ou les amusements.—Le Semeur.

Lettres au "Patriote"

A propos de la date de la convention

M. Raymond Leduc, d'Assiniboia, nous adresse la lettre suivante:

Assiniboia, 19 avril 1920

Cher Monsieur,

Ne sachant pas encore exactement à quelle date se tiendra la grande convention des Franco-Canadiens de la province, qui doit avoir lieu à Gravelbourg durant l'été,—convention qui promet d'être particulièrement intéressante et fructueuse, puisque ce sera pour ainsi dire une fédération de nos organisations nationales,—je me permets de faire quelques suggestions à ce sujet.

Il est hors de doute que les résultats de cette convention seront en rapport direct non seulement avec l'importance et le nombre des sujets discutés, mais aussi et surtout avec le nombre de ceux qui assisteront ou prendront part à ces discussions; car la chose vécue est autrement pénétrante que son récit sur le papier. Or les semailles vont être tardives: les labours d'été commençant tard, finiront tard, et cette opération est la base de la prospérité des producteurs de grain. Il est clair aussi que l'assistance à la convention fera perdre une semaine de travail au plus grand nombre.

Je suggérerais donc, comme officier de l'Association des Commissaires d'école, que la convention ait lieu entre les 15 et 25 juillet, si possible. Ce sera l'époque où elle pourra certainement être la plus nombreuse de la part des fermiers et aussi du personnel enseignant qui alors se trouve en vacances. Si elle a lieu plus tôt, il est clair que le travail pressant, le haut prix et la rareté de la main d'œuvre empêcheront beaucoup d'y assister, diminuant d'autant son succès final.

Ces quelques considérations sont, il me semble, assez importantes pour s'imposer à l'attention de tous, à plus forte raison du comité exécutif.

Espérant que vous voudrez bien me faire l'aumône d'un petit coin dans le *Patriote*, je me souscris,

Votre dévoué,
Raymond LEDUC.
Assiniboia, Sask.

Ça et là

Un jeune prêtre canadien originaire de Rimouski, le R. P. Jean, qui était allé en Galicie avant la guerre pour apprendre le ruthène, figure au nombre des membres de la mission diplomatique de l'Ukraine occidentale à Varsovie. Le Père Jean parle le français, l'anglais, le ruthène, outre le latin et, vraisemblablement aussi le polonais.

* * *

L'Evangéline, le vaillant organe national des Acadiens, continue avec intelligence et méthode une vigoureuse campagne en faveur de l'usage du français dans les services publics. "A force de nous servir, écrit-il, de la langue anglaise dans toutes nos relations avec les autorités, à force de nous vêtir d'un plumage étranger, qui ne nous déguise peut-être pas mais ne nous embellit pas non plus, à force de faire la courbette en somme, nous donnons aux autorités, et à ceux qui font affaire avec nous, l'impression mauvaise que le français nous le réservons pour la famille. C'est un grand mal."

* * *

Le Devoir a consacré un numéro presque entier à la mémoire de la Vénérable Marguerite Bourgeois, dont le 17 avril marquait le trois-centième anniversaire de naissance. "La France ne nous a pas donné de plus nobles âmes que celles qu'évoque cet anniversaire, écrit M. Omer Héroux. Il faut s'arrêter un moment à méditer sur ces figures héroïques que, dans le brouhaha de la vie quotidienne, nous oublions trop. Elles nous rappellent la très haute noblesse — ne faudrait-il pas dire plutôt la sainteté?—de nos origines, et les lourdes obligations qu'elle nous impose; car on ne recueille pas impunément un pareil héritage. Elles nous révèlent le secret de la suprême grandeur, de la plus haute efficacité humaine: c'est dans le contact avec le Divin que tous ceux-là ont trouvé le principe de leur force, de leur dévouement, de l'incroyable générosité qui a fait germer sous leurs pas tant d'oeuvres fécondes."

* * *

La Patrie, de Montréal, au cours de l'année dernière a reçu du gouvernement $25,373 en impressions et la Gazette $68,775. La rédaction dans ces journaux est naturellement l'humble servante des fournisseurs. Les journaux indépendants, eux, n'ont pas à compter sur ces revenus. Le public s'en rend-il bien compte ?

* *

Le prêtre est le meilleur ami de l'ouvrier et ce dernier commence à le reconnaître dans les grandes villes de l'Est comme Montréal, Québec, Hull, où s'établissent d'excellents syndicats catholiques. A Hull, tout dernièrement les intérêts des ouvriers ont été défendus avec courage à l'hôtel de ville par les aumôniers, les Rév. Pères Lajoie et Bonhomme, O.M.I. C'est d'ailleurs le désir du Pape que le prêtre s'occupe de la question sociale.

* * *

Dans une conférence à l'Association du Jeune Barreau à Montréal, M. Antonio Perrault a fait ressortir l'évolution, depuis trente ans, de la pensée française. "Il se peut, a-t-il dit, qu'il y ait chez nous, des libres-penseurs attardés, des hommes qui sont arrêtés aux idées, qui, en France, il y a quarante ans, traitaient avec mépris le christianisme et, notamment, le catholicisme. Il est bon de rappeler qu'en France, l'élite intellectuelle a modifié, à ce sujet, ses façons de penser."

* * *

Il y a actuellement 175,906 personnes qui reçoivent des pensions de l'état au Canada, et le gouvernement fédéral a payé 22 millions de ce chef, l'an dernier.

* * *

Le Canada a déjà commencé à recevoir les documents concernant les troupes expéditionnaires canadiennes. Le premier envoi comportait 500 tonnes de documents. Il y aura en plus 800,000 médailles et décorations à distribuer aux anciens combattants. On espère pouvoir en disposer de mille par jour. Ce qui veut dire que la distribution prendra près de trois ans. Il sera aussi très long à retracer dans les documents les noms des soldats qui ont mérité ces médailles et ces décorations.

* * *

Depuis la signature de l'armistice 275,000 immigrants ont quitté les Etats-Unis emportant chacun une moyenne d'au moins $2,000. Ces données sont fournies par le comité international. Lorsque les règlements relatifs aux passeports et les conditions du transport le permettront, on croit que 1,125,000 étrangers quitteront le pays.

De 1891 au 31 décembre 1919 (28 ans) il est venu 3,730,521 immigrants au Canada. Il en est venu 117,633 au cours de l'année dernière.

* * *

Le procureur général des Etats-Unis, Mitchell Palmer, écrit au sujet de la lettre pastorale de l'épiscopat américain: "Je suis heureux de voir que l'Eglise catholique aux Etats-Unis, comme le témoigne la lettre pastorale, montre un si magnifique esprit de progrès. Elle offre des ressources illimitées pour le bien parmi ses ouailles de langue non-anglaise, qui attendent du clergé et de l'église leur direction dans un pays nouveau et parmi de nouveaux concitoyens."

* *

La haine sectaire aux Etats-Unis commence à découvrir ses batteries et à jeter le masque. Dans l'Etat de New-York un projet d'amendement constitutionnel est soumis pour supprimer toutes les écoles paroissiales. On se servirait de la loi d'obligation scolaire pour forcer tous les enfants à aller à l'école publique. L'attaque est d'autant plus audacieuse que les catholiques représentent une force considérable dans l'Etat de New-York.

Très vrai ce que dit M. Amédée Monet dans l'Action française: "Le Christ, qui fait et défait les nations, n'aura plus besoin de nous lorsque nous serons comme tous les autres, des areligieux vasillant le credo du "How to make money" dans la langue du protestantisme vécu, et nous disparaitrons comme entité distincte. Ceux dont la seule religion est le français ne pourront résister davantage aux gaz asphyxiants de la libre pensée, et s'ils meurent en Français, leurs fils vivront en Anglais."

* *

Des fausses idées Joseph de Maistre a dit cette parole profonde: "Elles ressemblent à de la fausse monnaie qui est frappée par des coquins et qui est dépensée ensuite par les honnêtes gens qui la croient bonne."

* * *

"La guerre, département de la force morale; la bataille, lutte de deux volontés; la victoire, supériorité morale chez le vainqueur, dépression morale chez les vaincus" c'est en ces termes qu'un jour M. Poincaré devait justement définir toute la doctrine de Foch. Et la doctrine est bonne aussi bien pour la lutte des idées, pour la lutte contre l'erreur.



PONTEIX, SASK., MERCREDI 28 AVRIL 1920 No. 17
ADRIEN LIBOIRON, Administrateur 3ème Année.

FETE DU DIMANCHE 2 MAI

Saint Athanase—L'un des Pères de l'Eglise grecque, né en 296, devint Patriarche d'Alexandrie en 336 et s'opposa constamment et avec force aux innovations hérétiques d'Arius. Après de nombreuses persécutions, il eut le bonheur et la gloire d'obtenir un triomphe éclatant pour l'orthodoxie. Il termina ensuite paisiblement ses jours à Alexandrie en 373.

Sainte Loé.—Epouse de Saint Exupère, martyre,

LA NEIGE—Nous pensions en avoir fini avec elle le jour de Pâques, mais voilà qu'après une pluie fine, il s'est mis à en tomber toute la semaine du 12 au 17. Il parait qu'un de nos fermiers, M.S., avait déjà ensemencé 100 acres en blé: celui-là du moins ne manquera pas de lever! Naturellement cette neige fondait vite, il n'en restait plus le 19. Ce n'était pas terminé, car dès le 20 au matin la pluie recommençait. Les travaux en sont retardés d'autant, mais nous n'en sommes pas fâchés, car nous croyons voir là un signe que le bon Dieu entend nos prières et veut nous donner une bonne récolte. Efforçons-nous toujours de la mériter.

—M. l'abbé Duhaine est revenu de son petit voyage content d'avoir revu les habitants de Montmartre et son ancien Curé. Nous aimons à croire que la joie a dû être bien réciproque. Il a pu rencontrer Sa Grandeur sur son départ pour l'Europe et traiter les importantes questions dont il était chargé.

CONFIRMATION.—Mgr l'Archevêque étant parti pour Rome, comme on le sait, il est évident que nous ne pouvons plus compter sur sa visite pour l'époque qui avait été fixée. Nous devrons attendre un peu plus tard: qu'on ne néglige pas pour cela la question des catéchismes, d'autant plus que nous aurons comme les années précédentes, la communion solennelle et les grands examens d'instruction religieuse la dernière semaine de juin.

—M. l'abbé Beausoleil, aumônier militaire dans l'armée canadienne et curé de High River, au diocèse de Calgary, est venu voir sa sœur, nurse fort appréciée dans notre hôpital avec laquelle il est allé ensuite rendre visite à son frère de Shaunavon. Le dimanche, il a bien voulu officier à la grand'messe et au salut, après quoi il a passé une bonne partie de la journée en compagnie de M. le comte de Labareyre et du Dr G. E. Clerk, ce qui faisait réunis trois capitaines vétérans de la grande guerre, heureux de causer de leurs exploits communs et de tant de lieux célèbres qu'ils avaient vus tous les trois.

BAPTEME.— Marie-Emilienne-Lauriane-Gilberte, fille d'Aldema Lalonde et de Alida Hamelin. Parrain: Emile Campeau; marraine: Eveline Liboiron.

DONS A L'EGLISE.—A t-on remarqué dans notre église, à côté du groupe de l'apparition du Sacré-Cœur, deux jolis vases en cuivre portant gravés des initiales et le nom de Verdun? Ils ont été façonnés avec des douilles d'obus rapportées de ce champ de bataille célèbre et sont un présent de deux soldats, ex-prisonniers d'Allemagne, les deux frères R. et G. Cousin.

—L'église a reçu en même temps de Mme René de Labareyre une belle bourse de bénédiction, convenant au voile de tabernacle que sa belle sœur nous avait déjà brodé pour les grandes fêtes.

—M. Alex. Tinant, de Westerleigh, étant à Ponteix pour ses affaires, visitait l'*Hirondelle* pour y abonner son voisin, M. Delphis Ranger. Nous le félicitons de son dévouement et l'en remercions.

—Se trouvaient en même temps au village, malgré les mauvais chemins, MM. G. Dumonceau, de Gergovia,et J. Trottier de Val Marie.

—M. Marcel Champou, un des pionniers de Filiatrault, est venu se faire soigner dans notre hôpital dès le début d'un érysipèle et se trouve aujourd'hui en très bon état.

—*Société des Vétérans de la Grande Guerre.*—A la séance du 10 avril, la question de l'éducation fut chaudement discutée par les Vétérans présents, qui s'intéressent particulièrement à une question aussi importante

Le Président présenta une motion, secondée par M. J. A. Ponthriand, et adoptée à l'unanimité, que cette question soit remise à une autre séance afin d'être étudiée et discutée plus longuement.

Nous souhaitons de tout cœur le plus grand succès à la Société des Vétérans dont le but est le bien-être et la protection des soldats, auxquels le pays est redevable de la place que leur dévouement et leur héroïsme lui ont acquise parmi les autre nations.

ZEPHIR—L'autre dimanche, non pas le téléphone mais une estafette nous portait des nouvelles de nos intrépides chasseurs Bourget et Cie. Très fiers tout d'abord d'avoir captivé l'attention de Mme Fournier tout le long de sa terre, ils ont été ensuite fort contrariés par le mauvais temps. Il est vrai qu'en compensation leur bateau, heurtant des récifs, leur procurait plus d'une fois les distractions du radoub. Un certain soir il s'arrêta même sur une roche pointue au milieu d'un rapide et se mit à tourner comme un manège de chevaux de bois, avec cette différence que les tours étaient gratis. Il est bien dans le cas de se transformer en sous-marin quelque beau jour.

En dernières nouvelles, on nous dit que les officiers ont décidé à l'unanimité d'interrompre l'expédition. Ils ont amarré sur les côtes de M. E. Rouillet, un amateur de confortable, qui serait parait-il en pourparler pour acheter le fameux paquebot et se rendre avec jusqu'à Marseille, mon bon!

PAGES DE GUERRE
vécues par nos soldats

Nous publierions volontiers, certains d'intéresser nos lecteurs, les faits principaux des notes et souvenirs personnels de nos vétérans, s'ils voulaient bien nous les communiquer.

Nous commencerons prochainement par le carnet du capitaine de Labareyre, chevalier de la Légion d'honneur, que nous allons d'abord présenter:

M. le comte Maurice de Labareyre descend d'une vieille famille du Gévaudan. Engagé volontaire à 19 ans, il fit son service militaire au 98e de ligne d'Avignon, où il conquit tous ses grades et fut ensuite nommé lieutenant de réserve au 105e à Riom. Il fit alors partie des Missions envoyées en Orient pour y maintenir l'influence française. On le vit en Egypte, en Grèce, dans les Etats balkaniques, en Turquie, en Syrie, en Palestine. Il travailla aux études topographiques préparatoires des chemins de fer de Jaffa à Jérusalem, de Capharnaum à Damas. Il revint au pays, où il épousa une demoiselle Sablon du Corail. Tout en veillant sur sa famille et sur ses biens, il n'oubliait pas le métier des armes, inné en lui: car il présidait toutes les sociétés d'instruction militaire et de tir national de la région, prodiguant en même temps son dévouement aux œuvres sociales et religieuses, entretenant même dans l'un de ses bâtiments un Couvent de nos bonnes Sœurs. Il habitait ainsi Marsat, en Auvergne, comme la famille de M. l'abbé Royer, curé de Ponteix, et était père de huit enfants lorsqu'il se décida à venir, avec les plus vieux de ses fils, allonger notre colonie franco-canadienne.

—o—

N'achetez pas les restes des autres. Venez voir nos quatre chars de pin "fir" de choix, récemment arrivé des meilleurs moulins de la Colombie. Chez Côté, Montmartre, Sask.

—o—

De Washington à Ottawa en aéroplane

On a effectué avec succès la première envolée de Washington à Ottawa. La distance parcourue est de 450 milles. En dépit de la mauvaise température et des vents contraires les aviateurs sont parvenus à faire l'envolée en quatre heures et 2 minutes.

Les deux aviateurs, Lieutenant-colonel H. E. Hartney et le capitaine H. T. Douglas, tous deux Canadiens de naissance, sont attachés à l'aéronautique américaine.

—o—

La Revue Nationale

NUMERO D'AVRIL. SOMMAIRE: Notre Revue, La Direction; Notre constitution fédérale, Arthur Saint-Pierre; Œuvres nationales, Victor Morin; L'intime souffrance (drame illustré), Antonin Proulx; La Montagne Saint-Bruno (illustré), fr. Marie-Victorin; Au berceau des Etats-Unis, Henri d'Arles; Air de pipeaux (poésie), Alphonse Désilets; Canadiens et Américains vus chez eux (illustré), France Ariel; Pâques (poésie), Abbé Arthur Lacasse; Paysage Pascal, Albert Ferland; Kernevez (roman illustré,—suite), Pape-Carpentier; Hommage à Marguerite Bourgeoys, Marie-Claire Daveluy; Ça-et-là, Jeanne Closse; Du salon à la cuisine, Perle Satin; Chez Marraine, Marraine Odile; Le jury du concours, La Direction; Ce qui se passe, Henri du Vallier; Chronique de la Société Saint-Jean-Baptiste.—Correspondance graphologique.—Le Canada illustré.—Le panier à ouvrage.—Carnet d'un curieux,—Livre, revues, journaux, etc.

On s'abonne au Secrétariat de l'A. C. F. C., Le *Patriote de l'Ouest*, Prince-Albert. Abonnement: $1.00 par année.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

ARBORFIELD, Sask.

Dimanche dernier, M. et Mme François Soucy, marchand de notre district, avaient convié quelques parents et amis à une réunion intime donnée en leur demeure, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. Gagnon, instituteur de l'école d'Arborfield. Après un excellent souper servi par Mme Soucy assistée de quelques dames, les personnes présentes eurent le plaisir d'assister à un concert de musique et de chants, comme seuls savent en faire nos concitoyens lorsque le tout est arrosé de temps à autre par un petit verre de vin de famille. Au cours de la soirée on présenta deux magnifiques cadeaux au héros de la fête. M. J. M. Lebel fut chargé de présenter à M. Gagnon les souhaits de tous et il sût trouver les mots nécessaires pour exprimer la pensée de chacun. Bien que pris à l'improviste, M. Gagnon répondit de plaisante façon et remercia bien sincèrement M. et Mme Soucy ainsi que toutes les personnes présentes de l'agréable surprise qui lui avait été réservée.

Parmi ceux qui assistaient à la soirée, on remarqua: MM. et Mmes Ph. Hudon, Z. Chamberland, Don. Goyer, Ad. Goyer, J.M. Lebel, W. Fauteux, W. Arbour, Fred Caouette, J. Ruby, X. Soucy, Ad. Toutant, Alb. Yarjau, J. D. Delage, G. Chamberland, Mme G. Gamache, MM. Don. Goyer, R. Courteau, G. Chamberland P. L. Hudon, Melles Gilberte Hudon, Béatrice Hébert.

—Il y a actuellement deux bâtisses en construction près de l'église: une boutique de forge et la résidence du forgeron. Une corvée avait été organisée ces jours derniers, par le cercle local des Grain Growers pour l'érection de ces deux bâtisses, et une douzaine de membres répondirent à l'appel, la première journée.

—M. Emile Caouette vient de faire l'acquisition d'un quart de section, acheté de Benjamin Hébert pour la somme de $3,300, sans roulant.

—Mme Gédéon Bouchard est partie, ces jours derniers, pour une promenade de quelques mois à Woonsocket, R. I.

—M. Damase Chabot, qui était retourné dans la Beauce, P. Q., pour chercher sa famille, est de retour avec cette dernière, ainsi que la famille de M. Isaïe Chabot.

—Une vente à l'encan avait lieu dernièrement chez M. G. Bouchard. Presque tous les cultivateurs de notre district y assistaient, et, vu le grand nombre de personnes présentes, tous les articles offerts se vendirent à des prix élevés qui surprirent tout le monde. Nous mentionnerons entre autres une paire de sleigh achetée dans l'Est il y a 17 ans pour $12 et qui se vendit là pour $34, ainsi qu'une ligne à pêcher payée $1, il y a plus de 10 ans, et qui fut adjugée à cette vente pour $5. A constater ces hauts prix payés pour des articles de seconde main, il faut croire que nos gens possèdent une ample provision d'argent, et même qu'il y en a de reste pour le petit "change".

—o—

MONTMARTRE, Sask.

Longue distance s. r. p.—Si on se rappelle, il y a quelque temps, plusieurs citoyens se rendirent à Régina auprès du département des téléphones, afin de demander un fil "*direct, longue distance*" de Régina à Montmartre. Tout le monde sait qu'actuellement il faut que les appels passent par le bureau de Woolseley, ce qui occasionne beaucoup de retard.

La délégation a eu plein succès. Nous sommes heureux d'apprendre que le gouvernement construira dans le cours de l'été cette ligne de longue distance. On pourra alors obtenir nos appels presque instantanément. Nos félicitations à Messieurs B. Coolican: A. J. Boyer; J. E. Lacoursière: R. Swinton; J. Perras; C. Dozois; etc., qui faisaient partie de cette délégation.

Mutrie:—Le 18 avril dernier avait lieu la mission de Mutrie. Depuis la précédente, les Mutriens n'avaient pas perdu leur temps... On fit dans la chapelle un ménage (jusqu'aux bancs qui y passèrent). Le linge d'autel, nappes, aubes, surplis, etc., tout avait été lavé et repassé. Plusieurs remarquèrent une nappe d'autel neuve, et la dentelle faite à la main, par une paroissienne. Un magnifique voile de tabernacle en soie blanche avec frange dorée fut offert par Mme H. Beaulieu. C'est le commencement d'une liste "*à nos bienfaiteurs*" à l'intention desquels on célèbrera de temps à autre la messe. Durant plus d'une heure, avant la grand'messe, il y eut confessions. A 10 h., la grand'messe du "*second ton*" fut exécutée avec ensemble. On y remarqua quelques bonnes voix nouvelles. Malgré l'heure tardive il y eut une nombreuse communion. Au prône, M. l'abbé Bernard nous lut une lettre de Mgr Mathieu déterminant la limite nord de la future paroisse de Mutrie.

Après la messe, eut lieu la vente des bancs qui obtint un vrai succès. Décidément les gens de Mutrie sont grandement encouragés. A 3 h. vêpres; grâce au beau temps, et malgré le mauvais état des chemins, il y eut encore une soixantaine de personne au moins à cet office de l'après-midi.

Le lendemain 19, à 9 h., avait lieu une grand'messe pour les âmes, recommandée par un paroissien de Mutrie. Là encore, un bon nombre de confessions et de communions. En mai prochain Mutrie aura deux missions fixées au 9 et au 30. Qu'on se le dise!...

Divers—M. Adélard Pépin a acheté la demi-section voisine de M. Eudger Perron.

—M. Jos. Langelier a ouvert dernièrement un restaurant. Au dire de tous ceux qui le fréquentent, rien n'y manque; et ce qui est précieux, les prix y sont très modérés. Une visite vous en convaincra.

—M. Urgèle Lafontaine vient de faire l'acquisition d'une machine à puits très puissante. Avis aux amateurs de bonne eau. Votre argent ne sera pas placé à fond perdu.

—M. J.-B. Coupal a acheté la terre de M. Henri Giroux, et M. H. Giroux celle de M. Octave Jalbert.

—M. Jean Haran, de Forget, était de passage à Montmartre le 21 et 22 avril dernier pour affaires personnelles.

—M. Jean, de la Cie de Colonisation, a passé trois jours à Montmartre dans les intérêts de la compagnie.

—Mme Jos. Roy, de Dollard, est de passage chez M. Alb. Painchaud.

—M. S. J. Boyer est allé à Régina le 23, pour affaires personnelles.

Réparations—De tous côtés on est à améliorer. Voici le tour de M. C. Dozois. Il aura son bureau sur la rue principale, autrefois bureau de M. A. J. Boyer; puis à l'arrière on est à modifier et améliorer les chambres qui présenteront un aspect gai et confortable. Nos félicitations.

Dernières nouvelles—Marchant sur les traces de leurs grands frères, voilà que les écoliers organisent un club de Baseball sous la conduite de leur dévoué professeur, M. S. S. Leblanc.

Voici le résultat de l'assemblée tenue après leur école:

Président: Landsdowl Croshaw.
Vice-Président: Arthur Coolican.
Sec.-Trésorier: M. S. S. Leblanc.
Capitaine: Marcel Ecarnot.
Vice-capitaine: Charly Klein.

Nous souhaitons à nos chers écoliers des récréations utiles et pleines d'entrain.

—o—

N'achetez pas les restes des autres. Venez voir nos quatre chars de pin "fir" de choix, récemment arrivé des meilleurs moulins de la Colombie. Chez Côté, Montmartre, Sask.

—o—

Est-ce trop tard?

Le problème de la survivance du français en Louisiane.—Ce que nous deviendrons nous-mêmes en nous laissant gagner par l'apathie et l'indifférence.

*Voici un intéressant article de M. André Lafargue dans l'*Abeille de la Nouvelle Orléans *à propos de la station-quadragésimale prêchée en français dans la vieille Cathédrale franco-américaine par le R. P. Duchaussois, d'Edmonton. La conclusion qui s'en dégage est que l'on reste toujours attaché là-bas à la langue des ancêtres, mais que la lutte est nécessaire pour en assurer la survivance, et c'est pour nous un exemple et une leçon.*

Les fidèles très nombreux qui se pressaient dans l'enceinte sacrée de la vieille et historique Cathédrale St. Louis, le Dimanche de Pâques, ont entendu l'appel frémissant et inoubliable du Révérend Père Duchaussois, Oblat de Marie Immaculée, en faveur de la perpétuation de la langue française dans un pays où ceux qui la parlaient jadis en accents mâles et sonores ont laissé de si indéniable façon la trace de leur génie et de leurs travaux. Ceux qui eurent le privilège inestimable d'entendre la dernière conférence de l'éminent prédicateur qui vient de clore avec le plus grand succès une des stations du carême les plus suivies de notre église métropolitaine ont dû être profondément touchés des paroles vibrantes qui leur étaient adressées en guise d'adieu par un ministre de Dieu aimant de toute la force de sa belle âme d'apôtre zélé et convaincu et sa religion et sa patrie. A tous ceux qui levaient vers lui leurs visages sympathiques et éclairés et qui prouvaient par leur silence attentif et leur recueillement combien ils étaient heureux d'entendre résonner sous les voûtes de leur cathédrale la plus belle et la plus harmonieuse des langues, le Père Duchaussois a recommandé avec instance de conserver comme un "joyau précieux",— et je me sers ici de ses termes exacts,—le français, et de l'enseigner aux générations à venir.

Pendant toute la série de sermons en français qui vient d'avoir lieu à la Cathédrale, l'édifice religieux ne semblait pas assez grand pour y contenir les auditoires qui se succédaient plus nombreux les uns que les autres. Tous ceux qui assistaient à ces sermons parlaient par conséquent la langue dans laquelle ils étaient faits. Que devons-nous en conclure, sinon qu'il y a encore à la Nouvelle-Orléans des centaines de personnes qui s'intéressent ou qui devraient s'intéresser à la langue française et qui la parlent et la comprennent sûrement puisqu'elles viennent l'entendre. Voilà un fait indéniable. On aime encore beaucoup le français en Louisiane. Mais avouons-le tout de suite, il existe tout de même de la part de ceux qui devraient faire quelque chose pour perpétuer cette langue parmi nous une apathie et un manque de zèle incroyables. Ceux qui s'efforcent dans la limite de leurs moyens de maintenir l'usage du français à la Nouvelle-Orléans et en Louisiane, soit par leurs paroles, par leurs écrits ou par leur appui aux œuvres scolaires et littéraires, ne sont qu'un tout petit nombre et très mal secondés.

La nouvelle génération par son snobisme outré ou par indifférence affecte de ne pas parler une langue qui naguère faisait les délices des salons de leurs aïeux, une langue qui reste encore celle de la diplomatie et qui au lendemain de la grande guerre libératrice sera plus parlée que jamais par tous ceux qui se targuent d'érudition et de haute culture intellectuelle. Nous n'enseignons plus, ou presque plus, le français à nos enfants, ou nous n'insistons pas pour qu'ils parlent cette langue au moins au foyer, dans les rapports de la vie familiale, à table, au salon et aux réunions qui ont lieu dans la demeure paternelle. Et l'inévitable arrivera. D'ici quelques années le français ne sera plus là où il avait été implanté au prix de tant de sacrifices, de dévouement et d'héroïsmes sans nombre. Personne ne peut lire l'histoire de nos origines sans être émerveillé de l'esprit de courage et de tenacité, de la persévérance et de la vaillance des fils que la France a envoyés ici afin de coloniser et de christianiser une contrée dont le charme actuel le plus surprenant est, sans contredit, sa culture latine. Certes, nous devons tous parler l'anglais, puisque c'est la langue du pays, mais il est puéril, ridicule même d'entendre des gens mal avisés déclarer que l'œuvre d'américanisation qui se poursuit aux Etats-Unis n'admet pas que l'on puisse se servir d'une autre langue que celle du pays. Le fait de parler plusieurs langues ne dénote pas un manque de patriotisme. S'il en était ainsi, les lettrés et les gens de culture qui possèdent plusieurs langues seraient des sans patrie, si j'ose m'exprimer ainsi. On doit apprendre en Louisiane à parler l'anglais, à bien le parler même, mais cela n'exclut pas, ce me semble, la connaissance et l'usage du français. Les gens de langue française en Louisiane sont encore nombreux. On leur a inculqué dès le bas âge de solides notions. Ils se doivent, ainsi qu'à ceux qui vont leur succéder, de sortir de l'état léthargique dont ils semblent être victimes, de secouer leur apathie et de faire un dernier effort pour que la Nouvelle-Orléans reste, comme par le passé, un centre où le français sera tenu en honneur et où ceux qui viendront ici pourront l'entendre parler avec cette pureté et cette élégance dont ne se sont jamais départis les vrais créoles de la Louisiane. A notre époque de modernisme et de réalisme restons profondément attachés à nos origines. Nous n'avons pas à en rougir, puisque les étrangers qui viennent ici nous les envient. La venue en Louisiane de Français de cœur et de haut patriotisme comme l'est le Père Duchaussois fait le plus grand bien à la cause de la France. Qu'il nous en vienne souvent comme lui. Ils seront mille fois les bienvenus. La France ne peut que s'enorgueillir d'avoir des fils qui, comme le Père Duchaussois, savent la faire aimer et respecter à l'étranger.

André LAFARGUE

Les Evénements

Caillaux est condamné à trois ans de prison et cinq ans d'exil

Paris. —Joseph Caillaux, jugé coupable par la Haute Cour de commerce avec l'ennemi, a été condamné à trois ans de prison et à cinq ans d'exil, avec la perte de ses droits civils pendant dix ans. Il aura également à payer les frais de cour qui s'élèvent à la somme de $55,000.

La culpabilité a été prononcée par un vote de 150 contre 91 et les circonstances atténuantes ont été reconnues par 128 voix contre 110.

Précédemment, la Haute Cour avait éliminé les accusations de haute trahison et d'intelligence avec l'ennemi par un vote de 213 contre 28, ce qui écartait la possibilité d'une sentence de mort.

Le crime pour lequel Caillaux a été condamné tombe sous le coup de l'article 78 du code militaire, qui prévoit une sentence de bannissement pour un maximum de cinq ans et un minimum d'un an.

Lorsque Me Montet, l'un de ses avocats, a informé Caillaux du verdict de la Haute Cour, celui-ci lui a dit: "Ils ont eu peur de faire de moi le cadavre le plus populaire de France."

Me Demange a protesté contre la décision de la Cour à l'effet que son client avait violé l'article 78 du code militaire. "Caillaux, a-t-il dit, a été jugé coupable d'un crime dont il n'était pas accusé et contre lequel il n'était pas défendu. Je vous laisse en prendre la responsabilité. J'en appelle à la justice. J'en appelle à la France."

Le temps écoulé depuis son arrestation couvrant pratiquement la peine des trois ans d'emprisonnement, Caillaux a été mis en liberté samedi et s'est rendu à son domicile. Il a déclaré qu'il ne serait pas à Paris le 1er mai.

—o—

L'Angleterre obtient le mandat de la Palestine

Le conseil suprême des Alliés, qui siège à San Remo, a accordé le mandat de la Mésopotamie et de la Palestine à l'Angleterre, et celui de la Syrie à la France.

"En plaçant la Palestine sous un mandat britannique, disent les dépêches, le conseil a délimité dans les frontières étroites et anciennes de la Terre Sainte, ce qu'on appelle "la patrie nationale des Juifs". "Les termes du contrat protègent les droits nationaux des citoyens juifs des autres pays. C'est-à-dire qu'un Juif de nationalité anglaise, française américaine ou autre, peut retenir sa nationalité, tout en étant également citoyen de l'Etat de Palestine."

Ainsi, comme nous en exprimions le crainte tout récemment, l'Angleterre a réussi à évincer la France, dont le protectorat sur la Palestine était cependant très ancien. Elle va pouvoir faire de ce pays la patrie reconnue des Juifs. Les Sionistes du monde entier sont dans la jubilation.

—o—

Mort de l'hon. A. MacKay ministre de l'Alberta

Edmonton—L'hon. A. G. MacKay, ministre de la santé et des affaires municipales dans le gouvernement de l'Alberta, est mort dimanche matin, après une maladie de moins de deux semaines, d'une syncope succédant à une attaque de pneumonie.

L'hon. MacKay était venu à Edmonton en 1912 de l'Ontario, où il avait été autrefois chef de l'opposition libérale. Il s'était rapidement élevé au premier rang dans le barreau. Elu député d'Athabaska en 1913, il était entré dans le gouvernement en 1918 comme ministre des affaires municipales. Plus tard le département de la santé était également entré dans ses attributions. Son administration lui a valu des marques d'approbation même de ses adversaires politiques.

—o—

Un Centre catholique au Portugal

Au Portugal, nos coreligionnaires viennent de fonder un Centre catholique, qui n'est point un parti politique, mais une organisation qui, respectueuse de la forme de gouvernement adoptée par le pays, s'efforcera de lutter contre les idées hostiles à la liberté et à l'action de l'Eglise, ainsi qu'aux véritables intérêts populaires. Etabli par diocèse et par paroisse, le Centre catholique a l'entière approbation de l'autorité ecclésiastique, et il demeure sous son contrôle.

Le juge Lennox s'excuse

M. le juge Lennox, de la Cour suprême d'Ontario, dont les remarques faites contre un Canadien français de Cornwall, ont soulevé de nombreuses protestations de la part des députés provinciaux et fédéraux, vient de publier une déclaration dans laquelle il regrette que ses paroles aient pu blesser un certain nombre de Canadiens français.

Voici, le texte de la déclaration du juge Lennox :

"En général, je ne crois pas qu'il soit sage pour un juge de communiquer directement avec la presse, mais ce cas-ci est exceptionnel. Tous ceux qui veulent promouvoir les meilleurs intérêts de notre pays se rendent compte qu'il est très important que rien ne soit dit par quelqu'un qui occupe une position importante que l'on pourrait considérer de nature à attaquer un des éléments de notre population, à savoir les races anglaise ou canadienne française. Si on avait rapporté textuellement tout ce que j'ai dit à la Cour, je suis sûr qu'aucun de mes compatriotes d'origine française ne se serait offusqué de ce que j'ai dit à la Cour de Cornwall.

"La partie de mes remarques qui a été citée, prise en elle-même, semblerait vouloir nuire aux bonnes relations que nos principaux citoyens veulent maintenir entre les deux principales races du pays et c'est mon devoir de dire franchement que le mot "déportation" (deport) était malheureux et qu'il était impropre (inappropriate.) pris dans son sens littéral. Il serait conséquemment insensé de l'interpréter dans son sens littéral. Comme question de fait, le mot n'a pas été employé sérieusement.

"On croit que vous considérez les Canadiens français comme des étrangers, a dit le journaliste du juge Lennox.

"Cette idée est sans fondement, a répondu le juge. Je n'ai jamais pensé une telle chose. Quiconque a quelques notions d'histoire du Canada ne peut faire une telle affirmation. Comme je l'ai dit en Cour, je serais très heureux de pouvoir parler le français, outre ma langue maternelle. Je veux être sincère dans tout ce que je dis. Pour me résumer, je regrette sincèrement qu'une de mes paroles ait pu blesser les sentiments de mes concitoyens d'origine française et j'espère qu'ils me donneront crédit des bons sentiments que j'entretiens à leur égard."

—o—

LINOTYPISTE DEMANDE—On demande un linotypiste d'expérience pour emploi immédiat au "Patriote". Ecrire ou télégraphier immédiatement.

—o—

Terribles épidémies en Europe

Des nouvelles reçues au Vatican disent que 250,000 personnes au moins viennent d'être atteintes du typhus en Pologne, 200,000 en Serbie et 52,000 au Monténégro. Le Monténégro n'a qu'une population de 450,000, ce qui veut dire qu'un cinquième de la population est atteinte. Il n'y a que quatre médecins, dit-on, pour soigner les malades. Une dépêche de Smyrne dit que les gens qui sont dans ce pays meurent de faim. Les corps ne sont pas enterrés et on craint une épidémie.

—o—

Aux anciens du Séminaire de Chicoutimi

Une association des anciens élèves du Séminaire de Chicoutimi est en voie de formation pour célébrer le cinquantenaire de l'institution fondée par Mgr D. Racine, et les directeurs de l'œuvre seraient heureux que tous ceux qui ont fait un séjour dans ce collège fassent parvenir leur adresse sans délai.

—o—

Les employés du bureau de Poste, de Montréal, préposés aux malles d'Europe, ont eu une surprise ces jours derniers, alors qu'ouvrant des sacs de malle, ils aperçurent des journaux russes expédiés à Montréal et datant du 28 juillet 1914, date de la déclaration de guerre.

* * *

En 1775, il y avait aux Etats-Unis, 37 journaux, dont 14 en Nouvelle Angleterre, et 4 à New-York. Au premier janvier, la ville de New-York, seule, a 62 journaux, dont le tirage global quotidien est de plus de 850,000.

NOUVELLES DE PARTOUT

REGINA—La police provinciale signale le cas d'un homme du district de Woodrow qui s'est suicidé dans un moment de désespoir à cause de son état d'impôt sur le revenu qui se trouvait incorrect.

—J. R. Brownlee, de Kerrobert, a été nommé secrétaire organisateur de la "Saskatchewan Teachers' Alliance".

ST. BONIFACE—M. Roger Marion, ancien maire de St. Boniface et ancien député à la législature du Manitoba, est décédé le 13 avril, à l'âge de 74 ans. Il était né à St. Boniface et se souvenait du premier évêque, Mgr Provencher.

WINNIPEG—Du 30 avril au 4 mai, la Compagnie de la Baie d'Hudson va fêter le 250e anniversaire de sa fondation. On fera venir pour la circonstance à Winnipeg de nombreux Indiens de toutes les parties du Canada depuis de longues années en relations d'affaires avec la compagnie.

QUEBEC—La femme Gagnon, une marâtre abominable, qui a martyrisé et fait mourir la fille de son mari, a été condamnée à mort. "Le cœur d'une mère a dit le juge, est le chef-d'œuvre de la création, les femmes savent aimer, et savent aimer leurs enfants. Mais quand une femme est mauvaise, elle l'est plus que tout autre."

—Le Château Frontenac hôtel du Pacifique Canadien, a reçu 96,000 visiteurs au cours de l'année dernière.

—M. le chanoine J. O. Brousseau, fondateur de deux communautés religieuses, est décédé à l'âge de 67 ans.

MONTREAL—Le port de la salopette est en vogue. Les porteurs de salopettes défilent par centaines dans nos rues. On a vu rue Ste-Catherine-Est et Ouest, plusieurs jeunes gens très chics portant le vêtement populaire, bien qu'ils aient eu à leur côté une gentille demoiselle qui, d'ailleurs, ne semblait aucunement gênée de la chose.

—Un groupe d'industriels de Toronto et de Montréal a acheté une grande usine de munitions à Trenton, Ont., pour la fabrication de l'aspirine et autres produits pharmaceutiques. Avant la guerre, ces produits venaient tous d'Allemagne.

TIMAGAMI—Il existe au Lac Timagami, un vieux sauvage du nom de Pierre Misabé, âgé de 123 ans. Il appartient à la famille algonquine. Dans sa jeunesse il tendait des pièges et prenait des castors dans la ville de Toronto, qui dans ce temps, s'appelait "York".

TORONTO—Dans le but de remédier à la crise actuelle du logement le maire Church de cette ville a demandé au département d'évaluation de la ville de faire rapport sur les sites favorables à l'érection de tentes où pourraient se loger durant les mois de l'été des gens qui n'ont pas de logement.

NOUVELLE-ORLEANS—Un terrible cyclone vient de dévaster l'Alabama et la partie sud du Tennessee, aux Etats-Unis; on rapporte 140 pertes de vie, et des dommages à la propriété pour plusieurs millions de piastres.

BOSTON—En l'absence du président de la Chambre des représentants du Massachusetts, un Franco-Américain, M. Achin, député de Lowell, a été choisi pour présider aux délibérations.

PARIS—La cavalerie française a découvert à Hanau, à l'est de Francfort, de grandes quantités d'armes et de munitions. A Kœnigsbourg, dans l'Est prussien, la commission interalliée a également découvert 350 canons.

—Le programme du gouvernement français pour le contrôle du blé est établi. Le gouvernement fixera le prix du blé pendant trois ans et un profit raisonnable sera assuré au producteur. Le gouvernement monopolisera l'importation du blé et conservera le droit de réquisitionner le blé du pays.

ABONNEZ-VOUS AU "PATRIOTE DE L'OUEST" $2.00 PAR AN

Informations Agricoles

Les travaux du printemps

Le premier bulletin de la saison sur les conditions agricoles, publié par le département de l'agricultu- re le 20 avril, indique que les se- mailles seront considérablement retardées à cause de la venue tar- dive du printemps et de la grosse chute de neige vers le 15 avril.

On ne s'attend pas à ce que les semailles soient générales avant la dernière semaine d'avril, à moins d'une température exceptionnelle- ment favorable. D'après les rap- ports reçus, il semble y avoir suf- fisamment de semence dans la province; mais la question du fourrage cause quelque anxiété et constituera un facteur dans la su- perficie à ensemencer.

Les estimés fournis sur la su- perficie qui sera ensemencée en blé indiquent une diminution pro- bable de 20 à 25 p.c.; cependant les conditions de la température peuvent modifier ces prévisions.

Plusieurs districts ont du lin et de l'avoine non encore battus. Quelques parties de la province signalent de grosses pertes dans les animaux, tandis que d'autres n'ont eu qu'une perte légèrement supérieure à la moyenne.

---o---

Taux réduit pour le transport du foin

Afin d'aider les fermiers qui sont à court de fourrage dans tou- tes les parties de la Saskatchewan, le département provincial de l'a- griculture a fait des arrangements avec les compagnies de chemin de fer pour un taux spécial de $10 la tonne pour le transport du foin de Montréal et de l'Est à n'impor- te quel endroit de la Saskatche- wan.

Seuls les fermiers manquant de fourrage auront le bénéfice de ce tarif réduit. Le cultivateur peut acheter ce foin par l'intermédiai- re de sa municipalité. L'envoi doit être consigné au département de l'agriculture de la Saskatche- wan à la destination de l'acheteur et le connaissement (bill of la- ding) envoyé au secrétaire-tréso- rier de la municipalité.

D'après les informations reçues par J. G. Robertson, commissaire du bétail de la province, on peut acheter du foin dans l'Ontario et le Québec pour environ $35 la tonne.

---o---

Trois concours pour la destruction des gaufres

La division des semences et des mauvaises herbes du département de l'agriculture a organisé cette année trois concours de gaufres pour les garçons et les filles de la province. Le premier offre en prix deux brebis avec leurs agneaux pour les premières cent queues de gaufres tués ce prin- temps qui seront apportées à un instituteur. Le deuxième con- cours donne comme grands prix six poneys Shetland et un grand nombre d'autres prix. Le troi- sième concours est dû à la géné- rosité de la Société légale de la Saskatchewan qui offre un poney Shetland pour les premières mille queues de gaufres, un second prix consistant en deux brebis avec leurs agneaux et douze plumes-ré- servoirs comme prix de district.

---o---

Les producteurs de laine du Manitoba et de la Saskatchewan

W. W. Thomson, depuis près de sept ans directeur des organi- sations coopératives du départe- ment provincial de l'agriculture, abandonne sa position pour deve- nir gérant de la compagnie coo- pérative des producteurs de laine canadiens de la Saskatchewan et du Manitoba, dont les quartiers généraux sont à Régina. Depuis six ans le gros de la tonte des mou- tons de la province a été vendu par l'intermédiaire du bureau des organisations coopératives du dé- partement de l'agriculture, mais les affaires ont augmenté si rapi- dement que les producteurs de laine sont maintenant en mesure de se suffire à eux-mêmes et d'ad- ministrer leurs propres affaires.

---o---

La main d'œuvre sur la ferme est très dispendieuse

D'après M. G. T. Thomsett, du Bureau Provincial du Travail, à Régina, la main d'œuvre sur la ferme, devient comme toute au- tre chose très dispendieuse. Au cours des quelques derniers jours avec l'arrivée du printemps, les sa- laires payés aux aides de fermes ont augmenté de $15.00, et les fermiers qui se sont adressés au Bureau de Régina pour avoir de l'aide sur leur ferme, sont obligés de payer de $80.00 à $90.00 de salaire mensuellement à chaque employé, et ceci durant huit mois.

---o---

Bulletin sur le marché des peaux

Le bureau des organisations coopératives du département pro- vincial de l'agriculture a préparé un bulletin donnant des sugges- tions sur les meilleures méthodes de manipuler les peaux qui sera bientôt prêt à être distribué. Ce bulletin donnera des indications détaillées pour écorcher les ani- maux, saler les peaux, et les pré- parer, de même que des conseils pour améliorer le marché.

---o---

LINOTYPISTE DEMANDE—On demande un linotypiste d'expérience pour emploi immédiat au "Patriote". Ecrire ou télégraphier immédiatement.

---o---

MARCHE AUX GRAINS PRINCE-ALBERT

BLE

No. 1 Nord	$1.92
No. 2 Nord	1.89
No. 3 Nord	1.84
No. 4 Nord	1.76
No. 5 Nord	1.65
FOIN, non pressé	$40 à $45
AVOINE	$1.00
ORGE	$1.60
MOULEE, 100 livres	$2.85
SON, 100 livres	$2.60
BEURRE, la livre	55 à 65c
OEUFS, la douz.	45 à 50c
POMMES DE TERRE	$1.75 à $2.50
POULET, la livre	45c
PORC, la livre	23
BOEUF, la livre	11 à 13½
MOUTON, la livre	24 à 26c

MARCHE AUX BESTIAUX de Prince-Albert

(P. Burns & Co.)

Bouvillons de choix	9 à 11
De boucherie	8 à 9
Génisses	8 à 11
Vaches	8 à 10
Communs	4 à 5
Bœufs	4 à 8½
Conserve	3½ à 5
Veaux	10 à 12
PORCS	
De choix	19.50 à 20.00
MOUTONS	
Béliers	11 à 13
Brebis	10 à 12½
Agneaux	12 à 15

MARCHE AUX BESTIAUX de Winnipeg

Bouvillons de boucherie, de choix, 12.50 à 13.00; bons, 10.50 à 11.00; moyens, 7.50 à 8.50.

Génisses de boucherie, de choix, 11.50 à 12.00; assez bonnes, 9.50 à 10.00. Vaches de boucheries, de choix, 10.50 à 11.50; assez bonnes, 8.00 à 8.50; moyennes 5.50 à 6.00; conserve, 3.50 à 4.25; vaches laitières, $110.00.

A engraisser, 9.50 à 10.00; bons, 8.75 à 9.00; assez bons, 6.00 à 6.50.

Taureaux, de choix, 8.00 à 8.50; bons, 6.50 à 6.75; communs, 5.75 à 6.00.

Bœufs, de choix, 7.50 à 8.00; bons, 6 à 7.00; moyens, 5 à 5.50; communs, 4.00 à 4.75.

Veaux, de choix, légers, 16.00 à 17.00; de choix, pesants, 10.00 à 11.00.

Moutons de choix, 16.00 à 12.00; agneaux de choix, 16.00 à 17.00; béliers de choix, 12.50 à 13.50.

Porcs de choix, 20.00; pesants 18.00; truies 16.00; verrats, 14.00 à 14.25; légers 17.25 à 18.75.

MARCHE AUX GRAINS de Winnipeg

AVOINE—No. 2 C.W. 111¾; 3 C.W., 108¾; 1 fourrage 108¾.

ORGE—No. 3 C.W., 180½; 4 C.W., 162¾; fourrage, 155½.

SEIGLE—2 C.W., 227½.

LIN—No. 1 N. W.C., 514; 2 C.W., 509; 3 C. W., 444.

Mentionnez le "Patriote" à nos annonceurs

PRINCE-ALBERT

HUIT PAGES

L'imprimerie se trouvant actuellement à court de personnel par suite d'un départ imprévu au moment de la plus grande presse de travail, nous ne pouvons paraître qu'à huit pages aujourd'hui, et peut-être pour quelques numéros encore. Nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour remédier à une situation très préjudiciable pour nous.

"L'Administration"

—o—

LINOTYPISTE DEMANDE—On demande un linotypiste d'expérience pour emploi immédiat au "Patriote". Ecrire ou télégraphier immédiatement.

Banquet aux soldats

Mercredi dernier 21 avril, cinquième anniversaire de la seconde bataille d'Ypres, 250 anciens soldats de Prince-Albert et du district avaient répondu à l'invitation de l'oeuvre de l'Abri du Soldat, qui leur offrait un grand banquet à la caserne.

Six longues tables avaient été nécessaires pour recevoir tous les invités. L'organisation du banquet était confiée à la Société des Dames de l'Ante de la cathédrale qui s'est acquittée avec honneur de sa tâche difficile.

La fanfare de la ville prêtait son concours à la fête, de même que le choeur de chant de la cathédrale, sous la direction de Mme J. E. Morrier. MM. G. Carrier, A. Fortin et J. B. Raynolds ont exécuté des solos très appréciés.

Le président du banquet était le major F. J. O'Leary. Les orateurs de la soirée ont été: le brigadier général Ross, R. H. Hall, Ch. McDonald, le major G. W. Anderson et Frank Harvey, grand chevalier des "Knights of Columbus."

—o—

Un Canadien français gérant général de la "Petrie Manufacturing Co." pour les quatre provinces de l'Ouest

M. L. J. Longpré, gérant de la "Petrie Manufacturing Co." à Régina, vient d'être nommé gérant général de la même compagnie pour les quatre provinces de l'Ouest. Il succède dans cette position à M. T. S.Petrie, l'un des chefs de la maison.

On sait que la "Petrie Manufacturing Co.", dont le siège social est à Hamilton, Ont., fabrique l'écrémeuse centrifuge "Magnet", bien connue des cultivateurs. Elle fait de très grosses affaires dans l'Ouest et c'est un grand honneur pour notre compatriote de se voir placé à la tête de toutes les succursales du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie Anglaise. M. Longpré est depuis 22 ans dans l'Ouest et il a été fermier pendant 17 ans. La haute situation qu'il occupe aujourd'hui est la juste récompense de son zèle déployé au service de la compagnie et des succès qui ont couronné ses efforts.

Le bureau de la "Petrie Manufacturing Co." à Prince-Albert se trouve situé sur la rue de la Rivière. Nos abonnés pourront lire son annonce sur une autre page.

—o—

Exécution capitale

Vendredi matin John Wilson, condamné à mort pour le meurtre de sa femme, a été exécuté dans la cour de la prison. Son crime avait été entouré de circonstances particulièrement révoltantes. Il avait assassiné sa femme au moment où elle arrivait d'Ecosse et l'avait enterrée dans une rigole, le long de la route, près de Waldheim. Le lendemain, il avait épousé une jeune fille à Blaine Lake. Le crime n'avait été découvert que plus d'un an après.

—o—

Commutation de peine

John Watkins, qui devait être exécuté lundi dernier, a obtenu au dernier moment la commutation de sa peine de mort en celle d'emprisonnement à vie. Watkins, ancien soldat de plus de 50 ans, au cours d'une violente querelle, avait tué deux hommes à coups de carabine. Les vétérans s'étaient vivement intéressés à lui obtenir cette commutation de peine.

—o—

La nouvelle prison sera construite cet été

L'hon. A. P. McNab, ministre des travaux publics de Régina, était à Prince-Albert la semaine dernière au sujet de la construction du palais de justice et de la nouvelle prison. Cette dernière coûtera environ $200.000 et sa construction durera au moins un an et demi; une dépense de $100.000 a été votée dans le budget de cette année.

Les travaux d'excavation pour la prison seront commencés dès que le sol sera dégelé. La 28e rue sera ouverte sur la propriété de la prison, de l'avenue centrale à la première rue ouest, et la nouvelle prison sera édifiée sur le côté sud de cette rue.

La construction de l'édifice sera faite par contrat privé, mais quelques travaux seront exécutés par les prisonniers. Dès que le nouveau bâtiment sera achevé et une fois tous les services transférés, l'édifice actuel, au haut de l'avenue centrale, sera démoli et l'on construira sur l'emplacement un beau palais de justice où seront installés les différents bureaux relevant du département du procureur général.

—o—

—Samedi dernier a été célébré, à la chapelle de l'évêché, le mariage de M. Robert de la Gorgendière et de Mlle Suzanne Blouin, soeur de Mme A. Montreuil. L'hon. A. Turgeon, procureur général, servait de témoin au marié et la mariée était accompagnée par son beau-frère, le Dr A. Montreuil. Le jeune couple est parti en voyage pour Edmonton. Nos meilleurs voeux de bonheur.

—M. et Mme Roch St-Denis, de Duck Lake, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph-René-Honoré. L'enfant est né le 24 avril.

—Mlle D. Tremblay, de Debden, est partie samedi pour Winnipeg.

—o—

L'école de l'Ile à la Crosse détruite dans un incendie

Au mois de décembre dernier Mgr Charlebois avait à déplorer des pertes considérables causées par le feu dans l'école de Cross Lake. Il venait à peine de rendre les derniers devoirs à l'un de ses frères lorsqu'une dépêche lui apprit que la jolie école-pensionnat de la mission Saint-Jean-Baptiste de l'Ile à la Crosse a été complètement détruite par le feu. Une jeune sauvagesse infirme y a perdu la vie. Absolument rien du matériel n'a été sauvé. Les pertes s'élèvent pour le moins à $15.000

Cette école avait été construite au prix des plus grands sacrifices. Le R. P. Rossignol, O.M.I., supérieur de la mission, avait payé de sa personne pour aider à couper dans la forêt le bois de construction. Quelles privations ne s'est-il pas imposées pour rencontrer les dépenses !

Les bonnes Sœurs Grises de Montréal qui s'y dévouaient et qui obtenaient de très beaux succès avec leurs cinquante élèves ont tout perdu, même leurs effets personnels. Elles se sont réfugiées avec un certain nombre de leurs enfants dans la maison du missionnaire, qui, lui, se contentera jusqu'à nouvel ordre d'une cabane de sauvage. Son courage cependant n'est pas abattu. La dépêche dit qu'il veut reconstruire sans retard. Un tel héroïsme ne mérite-t-il pas plus que de la sympathie ?

Il y aura, nous l'espérons, des âmes généreuses qui sauront lui venir en aide.

Mgr Chalebois (Le Pas, Man.) recevra avec joie et reconnaissance tout ce qui sera offert, non seulement en argent, mais aussi en nature; objets de mobiliers, literie, etc.

Cette mission de l'Ile à la Crosse est la plus populeuse du vicariat du Keewatin. Il y a plus de 1200 sauvages, tous bons catholiques. Elle a été fondée par Mgr Taché et Mgr Laflèche, Mgr Grandin y a séjourné pendant quelques années.

—o—

Session d'été à l'Université

La quatrième session d'été de l'Université de la Saskatchewan ouvrira le 5 juillet et se poursuivra jusqu'au 15 août inclusivement. Le département d'éducation et l'Université travaillent en plein accord pour faire un succès de ces cours d'été; le département d'éducation paiera les billets de chemin de fer de tous les instituteurs et institutrices qui suivront les cours spéciaux qui leur sont destinés.

—o—

N'achetez pas les restes des autres. Venez voir nos quatre chars de pin "fir" de choix, récemment arrivé des meilleurs moulins de la Colombie. Chez Côté, Montmartre, Sask.

—o—

Une délégation de la Grande Loge Orangiste de la Nouvelle-Ecosse s'est présentée devant le Conseil de l'instruction publique et a déposé une pétition demandant la suppression de l'enseignement du français et l'abolition des écoles séparées. La tactique des Orangistes est partout la même.

* * *

Augmentation de 20 cent dans le prix des wagons-lits à partir du 1er mai. Tout coûte plus cher... et le nègre n'en attendra pas moins son pourboire.

UN BON AVIS. "Je veux conseiller à toute personne souffrante" écrit M. Fred. Weiler de Hutton, Alta., d'essayer le Novoro du Dr Pierre. Ma femme qui souffrait des intestins depuis trois ans, a été guérie par ce remède. Mon voisin, M. John Wunder, malade pendant deux ans de troubles gastriques et d'insomnie a aussi été ramené à la santé par l'emploi du Novoro. Le succès remarquable de ce simple remède herbeux est dû au fait qu'il est la combinaison scientifique de pouvoirs guérisseurs pourvus par la Nature, dans le règne végétal. Il ne contient que ce qui peut faire du bien au système; on peut le donner aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Le Novoro n'étant pas un article de commerce, ne peut pas être obtenu dans les pharmacies. Pour autres informations, écrire au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livrés exempt de droits au Canada.

PETITES ANNONCES

Vingt-cinq mots ou moins, 25 sous. Un sou par mot supplémentaire. Quatre insertions pour le prix de trois. La copie devra être écrite très lisiblement et être accompagnée du prix de l'annonce.

ON DEMANDE une ménagère, personne canadienne française de préférence. S'adresser au Rév. Père Danis, STAR CITY, Sask. 8-10

A la classe Boyer S. D. No. 32 on offre $125.00 par mois pour une institutrice bilingue, certificat de 2ème ou 3ème classe. Position immédiate. S'adresser à Théodore Lalondé, Sec. Trés., Zenon Park, Sask. 8-11p.

Une femme avec deux enfants désire une place comme ménagère. Mme Maria L'Heureux, St. Hippolyte, Sask. 8p.

A VENDRE 150 minots de patates, $2.50 le minot, bonnes patates de semence. S'adresser à M. Ed. Tremblay, Debden, Sask. 8-9p.

On demande une institutrice canadienne française catholique possédant un certificat de 2ème ou 3ème classe pour enseigner à l'Ecole Généreux. Enseignement du premier mai au 24 décembre 1920. Seulement que 8 élèves. Bon salaire. Pour informations s'adresser à Thomas Trudel, Sec.-Trésorier de l'Ecole Généreux, S. D. No. 3625, Dundurn, Sask. 8-11p.

TERRE A VENDRE—Un quart de section situé à Arborfield, à 2 milles de l'école, près de 50 acres en culture. Bonnes bâtisses, eau en abondance, plusieurs tonnes de foin coupées chaque année. Clôturé. A quatre milles de l'église franco-canadienne. S'adresser à Raymond Courteau, Zenon Park, P. O., Sask. 8-10p.

A VENDRE—Une charrue automatique à deux socs pour engin d'une valeur de $375.00 à vendre pour $250.00, ainsi que plusieurs articles de ménage. Pour informations s'adresser à Madame Eug. Baril, Boîte 323 Prince-Albert ou à M. Emile Baril, Hoey, Sask. 8

ETALON A VENDRE—Pur sang Surffolk, prêt pour le printemps, avec ses certificats pour la Saskatchewan, 9 ans, pesant 1835 livres. S'adresser à M. Anthime Bourdon, Garonne, Sask.

A VENDRE.—Section entière de terre près de Marcelin. $13.00 l'acre seulement, 100 acres prêts à semer, bonnes bâtisses, bonne eau et bon pâturage; $1000 comptant, balance en paiements aux récoltes. S'adresser à Western Canada Finance, Chambre 8, Edifice McDonald, Prince-Albert, A. J. Hansen, gérant.

ON DEMANDE pour l'Ecole Bonillon une institutrice bilingue, qualifiée pour la Saskatchewan. Salaire $100 par mois ou plus suivant certificat. Service immédiat. S'adresser à A. Payement, Sec.-Trés., Tessier, Sask. 6—9 P.

POUX.—Mères de familles, ne laissez pas vos enfants avec des poux dans la tête. Saba détruira poux et lentes par une seule application. Franco, 25c., Saba Co., B. P. 1602, Montréal. Pas de timbres poste.

Terres à vendre dans la région de St-Brieux. A lire chaque semaine à la page 4 l'intéressant Bulletin de Colonisation traitant de cette fertile région.

TERRE A VENDRE.—A un mille du village de Sainte-Rose du Lac, Man. près de l'église et de l'école catholiques, centre canadien-français, quart de section où l'on coupe généralement de 80 à 100 tonnes de foin par an. Le tout peu être mis en culture sans un pouce de perte. S'adresser à H. NORMANDIN, Prince-Albert, Sask., ou à J. Valcourt, Sainte-Rose du Lac, Man. 4—9

Terre à vendre

Une demi-section à deux milles de l'église dans un centre français, à vingt milles seulement de Prince-Albert, à trois milles de la crèmerie d'Henribourg, et à deux milles de la fromagerie d'Alberville. 160 acres en foin. Bonnes bâtisses et eau de première classe en abondance. Avec ou sans roulant. Ecrire à J. E. PAINCHAUD, Albertville, Sask.

A VENDRE.—Bon quart de section de terre, à 6 milles ½ de Debden, centre franco-canadien. Riche terre noire, eau de lac et eau de puits, grande superficie de terre à foin. Quelques petites bâtisses. Emplacement idéal pour ferme laitière. Prix: $2.000. W. SALTER, 406, 13e rue est, Prince-Albert. 4—7